

taille 10

Département du Pas de Calais
Arrondissement de Montreuil sur Mer
Canton de Auxi le Château
Commune de BUIRE LE SEC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 07 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 12
Date de la convocation : 30 août 2022
Date de l'affichage : 30 août 2022

Objet de la délibération : Avis sur la demande d'autorisation environnementale. La 13^{ème} éolienne.

L'an deux mille vingt-deux, le sept septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BUIRE LE SEC, se sont réunis à la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, le trente août deux mille vingt-deux.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : QUENEHEN Isabelle, MASSON Franck, LASSALLE Francis, DELOBEL Nicolas, GAMBIER Marion, M. COLLIGNON Jonathan, CALIPPE Thomas, DUCROCQ Magalie, M. FOIRATIER Fabien, GOMEL Fabienne, GUFFROY Yohan HANQUIER Rémi, M. MARCOURT Hugues.

Absents : M. BRICHEZ Clément, M. FOIRATIER Fabien.

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il nous est demandé de donner notre avis sur la demande d'autorisation environnementale présentée par SAS INNOVENT, en vue de procéder à la construction et à l'exploitation d'un aérogénérateur sur le parc éolien existant.

Après avoir discuté du refus de l'arrachage d'une partie de la haie et de la suppression de la bande enherbée pour créer un accès pouvant éventuellement entraîner des problèmes d'érosion des sols et d'inondation et sachant que l'accès peut être fait ailleurs et/ou l'éolienne déplacée, les membres du Conseil Municipal, à raison de 8 voix contre, de 4 pour sous réserve de déplacer l'accès à l'éolienne, refuse cette demande.

Publié le
Certifié exécutoire
Réception en Sous-Préfecture le

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,

Signé électroniquement par : Isabelle QUENEHEN
Date de signature : 22/09/2022
Qualité : Maire de la commune de BUIRE LE SEC

Mme Isabelle QUENEHEN



Accusé de réception

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Acte reçu par: Sous-Préfecture de MONTREUIL

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2022-09-23(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: BUIRE LE SEC

N° de SIREN: 216201830

Numéro Acte de la collectivité locale: DEL024_2022

Objet acte: AVIS SUR LA DEMANDE ENVIRONNEMENTALE 13ème EOLIENNE

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 8.8-Environnement

Identifiant Acte: 062-216201830-20220907-DEL024_2022-DE

Rapport d'erreur(s):